

# Sécheresse : les maisons n'ont qu'à bien se tenir

Les maisons endommagées par la sécheresse pourraient être réhabilitées grâce à de micro-pieux utilisés par une entreprise du bassin châtelleraudais.



Franck Merlot est le patron de LCCO, à Naintré.

**L**a région châtelleraudaise - et elle n'est pas la seule, loin de là - a souffert des différentes sécheresses qui ont eu lieu ces dernières années. Ainsi dans la ville même, notamment dans le quartier des Minimés, des habitations ont vu des fissures importantes se former sur leurs murs, au point que certaines d'entre elles ont dû être étayées.

Catastrophiques pour les propriétaires, ces désordres le sont aussi parfois pour les assureurs, qui doivent engager des sommes importantes pour mandater des experts et pour remettre les maisons en état. Quand c'est possible !

Les travaux sont souvent colossaux, délicats à mener et pas toujours à la hauteur des espérances des sinistrés. Aujourd'hui, l'arrivée de nouvelles technologies sur le marché va peut-être permettre de remédier, dans certains cas, aux dégâts de manière pérenne et à moindre coût.



L'entreprise naintréenne a l'exclusivité dans la région pour utiliser le système des Technopieux® qu'elle a découverte au Québec.

Ce concept révolutionnaire arrive tout droit du Québec et c'est une entreprise de Naintré spécialisée dans la charpente industrielle, LCCO, qui a obtenu l'exclusivité pour le Poitou-Charentes, le Sud Touraine et le Sud Berry.

## Réduire le coût des réparations

« Le Technopieu® est un système de pieux à vis en acier qui permet de réaliser des fondations à sec, sans détériorer les terrains, sans avoir à réaliser de chapes en béton. Grâce à une

machine qui prend très peu de place, les pieux peuvent être enfoncés jusqu'à 30 mètres de profondeur », explique Franck Merlot, le patron de LCCO.

Qui plus est, les pieux peuvent être entourés de gaines qui bougent en même temps que le terrain. De ce fait les pieux restent, eux, immobiles, ainsi que la maison qu'ils soutiennent. « Pour un bâtiment qui a bougé du fait de la sécheresse, les travaux à engager sont moins importants et surtout moins chers. L'engin qui permet d'enfoncer les pieux peut travailler directement dans une maison, du fait de son faible encombrement. De plus il est équipé de filtres qui empêchent le rejet de parti-

cules », précise Franck Merlot. Les pieux sont directement enfoncés sous les murs de la maison endommagée. Et le chef d'entreprise de se réjouir : « En Belgique, ce système a permis de redresser une maison de quatre étages ! »

C'est la raison pour laquelle Franck Merlot a organisé récemment une démonstration sur le site de son entreprise, à Naintré. Des architectes et des assureurs avaient notamment été conviés. Et si le Technopieu® n'est pas la panacée, les assureurs l'auront sans doute quand même regardé avec un intérêt certain.